

## **DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

#### SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de l'encadrement et des relations sociales Bureau RH-1A « Politique sociale, rémunérations et conditions de travail »

120 Rue de Bercy - Télédoc 749 75572 PARIS CEDEX 12

Affaire suivie par Marie-Dominique DEHAYE Marie-dominique.dehaye@dgfip.finances.gouv.fr

**2** 01 53 18 05 90 **3** 01 53 18 36 59

Référence: 2009/04/6563

Paris le 20 AVR 2009

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Messieurs les Délégués du Directeur Général Mesdames et Messieurs les Trésoriers-payeurs généraux Mesdames et Messieurs les Directeurs des services fiscaux

#### 1. OBJET

Dispositif indemnitaire d'intéressement collectif au titre des résultats 2008.

# 2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La présente note a pour objet d'informer Mesdames et Messieurs les Trésoriers-Payeurs Généraux et Directeurs des modalités de versement de la prime d'intéressement sur les résultats de la direction générale des finances publiques (DGFiP), pour l'année 2008.

A l'issue de la procédure de certification des résultats obtenus sur les indicateurs d'intéressement 2008 de la DGFiP, l'Inspection générale des finances a certifié la fiabilité des onze indicateurs dont la cible a été atteinte en 2008, sur les douze objectifs fixés dans le cadre des contrats de performance 2006 - 2008.

Les résultats ainsi obtenus permettent de porter le montant de la prime collective d'intéressement à 150 € bruts par agent.

Selon des modalités identiques à celles des années précédentes, cette indemnité fera l'objet d'un versement unique, avec la paie de <u>mai 2009</u>.

Toute difficulté dans la mise en œuvre de ces dispositions doit être portée à la connaissance du bureau RH-1A.



## 3. PIECES JOINTES

- > Fiche 1 : Règles communes aux deux filières
- > Fiche 2 : Règles spécifiques à la filière « fiscale »
- > Fiche 3 : Règles spécifiques à la filière « Gestion publique »
- > Modèle d'avenant

## 4. MISSIONS CONCERNEES

Services « Ressources humaines »

### 5. INTERLOCUTEURS

Tout renseignement complémentaire concernant ces dispositions pourra être obtenu auprès de :

## Filière fiscale:

Marie-Dominique DEHAYE, inspectrice *Tél*: 01-53-18-05-90 marie-dominique.dehaye@dgfip.finances.gouv.fr

Brigitte BASTIEN, inspectrice départementale *Tél* : 01-53-18-08-44 brigitte.bastien@dgfip.finances.gouv.fr

## Filière Gestion publique :

Corinne LACROIX, receveuse-perceptrice *Tél*: 01-53-18-34-11 <a href="mailto:corinne.lacroix@dgfip.finances.gouv.fr">corinne.lacroix@dgfip.finances.gouv.fr</a>

### Personnels contractuels:

Agnès DAVOST, Trésorière principale de 1ère catégorie, Tel 01-53-18-24-59 agnes.davost@dgfip.finances.gouv.fr

> Pour le Directeur Général des Finances Publiques, Le directeur, adjoint en charge du pilotage du réseau et de ses moyens

> > Philippe RAMBAL